

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN739

présenté par
M. Thiériot

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 43 par la phrase suivante :

« Afin d'anticiper les besoins du futur, l'armée de l'air devrait se doter d'un démonstrateur de drone aérien de combat de type NEURON. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le démonstrateur de drone aérien de combat est un des éléments du combat du futur.

Il y a eu un drone, le NEURON qui avait donné des résultats ; il serait intéressant d'un point de vue de pure recherche et développement de développer une nouvelle version qui permette d'en revoir les capacités.